

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 20 février 2004  
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRES Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)  
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)  
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**B.R.A.- Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde -  
Programme d'actions 2004 - Subvention de la Communauté Urbaine -  
Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le B.R.A, Agence de développement économique de Bordeaux et de la Gironde, dont notre établissement public est membre fondateur depuis 1996, a pour vocation de mettre en œuvre, en s'appuyant principalement sur les moyens financiers octroyés par les partenaires publics et parapublics, les actions permettant d'aboutir à des décisions d'investissement au profit de l'agglomération bordelaise et de la Gironde.

Par délibération N°2003/0362 du 23 mai 2003, notre établissement public a approuvé, dans le cadre de la mise en place de sa nouvelle politique économique et du renforcement des relations partenariales avec les associations de développement économique, le principe d'un plan d'actions et d'un plan de financement pluriannuel pour la période 2003-2006.

Ainsi, en 2003 une convention de partenariat reposant sur un cadre d'actions défini pour la période 2003-2006 a pu être signée ainsi qu'une convention financière annuelle précisant le contenu détaillé du budget prévisionnel 2003 en dépenses et recettes et confirmant le montant de la participation de notre établissement public.

S'inscrivant dans la continuité de ce partenariat, le présent rapport a pour objet de présenter le plan d'actions 2004 du B.R.A ainsi que la signature de la convention de financement au titre de cet exercice.

**- 1 – PLAN D' ACTIONS 2004 ET MOYENS MIS EN ŒUVRE :**

L'objectif du B.R.A en 2004 est de renforcer l'attractivité du territoire de l'agglomération comme cible d'implantation pour les entreprises dans les secteurs retenus comme stratégiques que sont l'aéronautique, spatial et défense, les matériaux, la santé et les biotechnologies, les technologies Laser, l'industrie automobile et les activités logistiques et également la Recherche/développement ou de nouveaux secteurs d'activités et niches comme l'aviation d'affaires, la biophotonique, etc..

Le plan d'actions 2004 tient compte des changements intervenus dans l'environnement régional du B.R.A et notamment les actions de l'association 2ADI en matière de promotion/prospection, les actions du SGAR sur la thématique de la route des lasers, l'engagement du Conseil Général de la Gironde en direction des Pays, et surtout le nouveau positionnement de la Communauté Urbaine sur le développement économique et la promotion globale de l'agglomération.

Par ailleurs, les membres du Comité de suivi et d'orientation du B.R.A ont souhaité, lors de la réunion du 24 octobre dernier, qu'une réflexion de fond soit engagée sur les champs d'action du B.R.A, et le Conseil d'Administration du 4 décembre 2003 a validé le principe de la réunion d'un groupe de travail au premier trimestre 2004 chargé de faire des propositions.

En effet, l'environnement "métier" du B.R.A évolue (contexte international, contraintes de localisation des investissements, nouvelles formes d'investissement, évolution des modes d'identification des projets), ainsi que dans son environnement institutionnel (apparition de nouveaux acteurs, inflexion de l'action économique des membres du B.R.A), et il convient d'en tenir compte.

Il s'agit aussi de mieux identifier et formaliser les actions pour lesquelles le B.R.A doit s'appuyer sur les compétences existantes chez ses membres, en priorité, ainsi que chez d'autres acteurs en tant que de besoins.

Est particulièrement visée, l'activité de promotion économique pour laquelle une certaine complémentarité sera recherchée avec les actions de promotion engagées par les partenaires du B.R.A.

Un travail particulier doit également être effectué sur la question de la participation à des manifestations internationales et de l'accueil sur le territoire de l'agglomération de manifestations d'envergure internationale.

Les actions du B.R.A à partir de 2005 devront tenir compte des conclusions de ce groupe de travail.

En 2004, les grandes lignes d'actions reposent sur :

**- *La communication/promotion* :**

Il s'agit pour le B.R.A de poursuivre le positionnement du territoire sur le thème de la croissance durable sur des thématiques autour des trois axes majeurs que sont la culture des affaires, la valeur ajoutée intellectuelle et l'équilibre et la qualité de vie. L'Agence souhaite également renforcer la promotion sectorielle associée aux actions de promotion dans les principaux secteurs cibles que sont les matériaux, les sciences du vivant, les technologies laser, les T.I.C et la logistique.

Les actions du B.R.A passent par l'intensification des relations avec la presse économique, scientifique et professionnelle, les actions de lobbying auprès de certains clubs économiques, la réalisation d'outils promotionnels supports à la prospection, et l'organisation d'évènements avec des médias reconnus.

### **- La prospection :**

Dans le cadre d'une "prospection directe", le B.R.A a engagé une série d'actions qu'il intensifiera en 2004 :

- développement de la Mission Capitale , opération de prospection en Ile de France ayant pour objectif de mener de pair une action cohérente et ciblée de relations publiques et de prospections auprès des sièges français d'entreprises transnationales et une action de lobbying en direction des grands groupes français,

- réalisation des actions SPOT sur une période de 3 à 4 jours qui permettent des rencontres et des interventions sur un territoire déterminé alliant actions de relations publiques et promotion,

- présence sur les salons professionnels, avec prises de rendez-vous en amont , JEC (matériaux), EBACE (aviation d'affaires), Farnborough (ASD), MIPIM,

- exploitation des manifestations et évènements économiques internationaux sur Bordeaux ( opération Time Magazine, A.T.I.P etc .. ),

- poursuite de la collaboration avec les consultants que sont la Chambre de Commerce française de Grande-Bretagne, Oxford Intelligence et Régional Partner.

Ces actions seront complétées par une "prospection indirecte" résultant des différents réseaux du B.R.A, par une veille active, en vue de l'analyse de toute information pouvant se révéler porteuse d'un futur projet.

S'appuyant sur les conclusions du C.I.A.D.T du 13 décembre 2002, le B.R.A, de par son expérience en matière d'accueil d'entreprises ou organismes publics délocalisés, (Thalès, Leonardo/Socrates ) souhaite aussi développer des actions auprès des organismes publics nationaux, internationaux ou organisations intergouvernementales susceptibles de faire l'objet de relocalisation .

### **- 2 – BUDGET PREVISIONNEL 2004 :**

Pour mener à bien ce programme, le budget prévisionnel du B.R.A est estimé à 1 667 000 € répartis comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT T.T.C
<b>1 – Travaux, fournitures, services extérieurs</b>	<b>179 000</b>
- consultants prospection	34 000
- consultants en création publicitaire et doc.promotionnelle	59 500
- consultants qualité	3 500
- participation salons	44 000
- impression, réalisation de documents promotionnels.	38 000
<b>2 – Frais généraux de fonctionnement</b>	<b>142 700</b>
- loyers et charges	80 300
- location matériel de bureau	3 700
- fournitures de bureau, informatique, petit matériel	12 300
- assurances	9 300
- honoraires divers	20 300
- frais bancaires, frais d'actes, charges financières	12 000
- maintenance et divers	4 800
<b>3 – Frais de salaires</b>	<b>977 300</b>
<b>4 – Impôts et taxes</b>	<b>80 500</b>
<b>5 – Insertions presse</b>	<b>76 000</b>
<b>6 – Frais de mission et de réception</b>	<b>135 000</b>
<b>7 – Traduction – Interprétariat</b>	<b>11 000</b>
<b>8 – Reprographie</b>	<b>1 000</b>
<b>9 – Poste et Télécommunications</b>	<b>25 000</b>
<b>10 – Cotisations diverses</b>	<b>5 500</b>
<b>11 – Investissements</b>	<b>14 000</b>
<b>12 – Documentation base de données</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 667 000</b>

RECETTES PREVISIONNELLES	SUBVENTION	COTISATION	MONTANT TOTAL TTC
FEDER	260 000		<b>260 000</b>
Conseil Régional Aquitaine	148 791	76 225	<b>225 016</b>
Conseil Général Gironde	135 935	76 225	<b>212 160</b>
Communauté Urbaine Bordeaux	240 179	76 225	<b>316 404</b>
Ville de Bordeaux	148 791	76 225	<b>225 016</b>
C.C.I.B	240 179	76 225	<b>316 404</b>
Adhésions		112 000	<b>112 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 173 875</b>	<b>493 125</b>	<b>1 667 000</b>

La répartition des recettes est conforme à celle retenue dans la convention de partenariat cadre 2003-2006, approuvée par le Conseil de Communauté en mai dernier. Elle tient compte d'une légère revalorisation du montant accordé par le Conseil Général de la Gironde. Elle a été validée par le Conseil d'Administration du B.R.A., dont notre établissement public est membre, en date du 4 décembre dernier.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

**- DECIDER :**

- l'attribution d'une subvention d'un montant de 240 179 € au titre de l'exercice 2004,
- le versement d'une cotisation adhérent d'un montant de 76 225 €.

**- AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention financière 2004, ci-annexée, destinée, notamment, à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

**- PROCEDER** aux adaptations budgétaires nécessaires au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
29 MARS 2004**

M. JEAN-CHARLES BRON

